



Inspé de l'académie de Créteil

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation



Devenir enseignant ou enseignante en
Technologie et Sciences de l'Ingénieur
en lycée ou collège

➔ **Master MEEF 2nd degré**

<http://inspe.u-pec.fr>

 Inspé de l'académie de Créteil

 @inspe_creteil



Présentation

Ce master s'adresse aux étudiantes et étudiants inscrits en L3/BUT3 des disciplines SPI, aux personnes diplômées d'une formation de niveau bac +3 ou plus ou en reconversion professionnelle et aux enseignantes et enseignants contractuels dans ces filières technologiques.

La formation prépare au métier de professeur, au concours de recrutement de l'enseignement public CAPET Sciences industrielles de l'Ingénieur et au concours de l'enseignement privé CAFEP-CAPET.

Venir à l'Inspé de l'académie de Créteil, c'est bénéficier d'un accompagnement privilégié, avec des interlocuteurs à l'écoute, qui conseillent et encouragent. L'équipe pédagogique plurielle, composée de formateurs et formatrices du second degré, d'universitaires et de professionnels du terrain, garantit les conditions de réussite au master et au concours.

Contenu des enseignements

Associant une solide formation académique et une formation professionnelle en établissement scolaire, les deux années de master MEEF Second degré visent à acquérir les compétences pluri-disciplinaires des sciences industrielles de l'ingénieur (BTP, mécanique, énergie, EEA, électro-technique, informatique, réseaux, etc...), les compétences didactiques et pédagogiques et les compétences professionnelles exigées pour assurer les diverses missions de professeur de l'Éducation nationale.

Répartition des enseignements (Unités d'Enseignement) :

- UE Disciplinaires (450h),
- UE Didactiques et pédagogiques (270h),
- UE Initiation à la recherche (100h),
- UE Accompagnement de stage (30h),
- Stages (18 semaines).

Le Diplôme universitaire « Préparation au concours du CAPET SII » (240h) est adossé au master et permet de bénéficier d'une formation d'un an ciblée uniquement sur la préparation des épreuves du concours.

+ d'infos :



Stages

En M1 : 6 semaines de stage d'observation et pratique accompagnée (SOPA) en établissement scolaire permettant de connaître l'institution et le fonctionnement de l'établissement et d'appréhender les différentes facettes du métier d'enseignant.

En M2 : 2 jours par semaine en établissement en alternance avec la formation académique. 2 formats possibles :

- SOPA (stage de pratique accompagnée) : les étudiantes et étudiants participent aux activités des classes de leur tuteur en établissement ; Indemnité de stage : 1260€ brut par an.
- ECA (contrat d'alternance) : les étudiantes et étudiants ont la responsabilité de classes d'élèves (6h par semaine). Ils et elles construisent et dispensent leurs cours et bénéficient des conseils des personnels encadrants (tuteur établissement et Inspé). Salaire : 722€ net par mois.

Candidatures

Les candidatures ouvriront le 26 février 2024 sur MonMaster ou eCandidat en fonction de la formation et du profil.

- MonMaster : pour les M1 (sauf dans le cadre d'une VAPP) : du 26 février au 24 mars 2024.
- eCandidat : pour les M2, les DU prépa concours et les candidates et candidats souhaitant effectuer une demande d'admission par VAPP : du 26 février au 1er septembre 2024.



